

[Ouverture d'une session d'examen pour l'obtention du CAEGADV en 2021](#) [1]

Arrêté du 16 septembre 2020 portant ouverture d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels en 2021

Journal officiel lois et décrets - N° 0244 du 7 octobre 2020

Une session d'examen pour l'obtention du CAEGADV, réservée aux candidats réunissant les conditions prévues par les dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 15 décembre 1976 susvisé, sera organisée en 2021. La date de clôture des inscriptions est fixée au 23 novembre 2020 pour la première partie de l'examen et au 25 janvier 2021 pour la deuxième partie.

[Consulter l'arrêté \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/ouverture-dune-session-dexamen-pour-lobtention-du-caegadv-en-2021>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042401378>